Service Public
Fédéral
FINANCES

DATA SPÉCIFICATIONS

PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL

Table des matières

PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL CADGIS 3
1. EXTRACTION FISCAL VS EXTRACTION COURANT 5
2. PRODUITS 10
2.1 Impression de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral 10
2.2 Impression de la situation courante du plan parcellaire cadastral 10
2.3 Extraction de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral : PP-FISCSIT 11
2.4 Extraction de la situation courante du plan parcellaire cadastral : PP-ACTSIT 11
3. LIVRAISON DES EXTRAITS 12
3.1 Format d'échange 12
3.2 Système de projection 12
3.3 Découpage 12
3.4 Fichier zip 14
4. CONTENU DES EXTRAITS 15
4.1 Aperçu des entités et tables 15
4.2 Spécifications des données : remarques générales 16
4.3 Spécifications des données du plan parcellaire : fiches descriptives 19
4.3.1 Bpn_CaPa 20
4.3.2 Bpn_CaBu 22
4.3.3 Bpn_ReBu 24
4.3.4 Bpn_EqTo 26
4.3.5 Bpn_WaSu 28
4.3.6 Bpn_CaBl 29
4.3.7 Bpn_CaVo 32
4.3.8 Bli_EaZo 33
4.3.9 Bli_ToNa 35
4.3.10 Bpt_ToNa 37
4.3.11 Bpt_PrSt 39
4.3.12 Bpt_CaNu 41
4.3.13 Apn_CaDi 42
4.3.14 Ali_CaBo 44
4.3.15 Apn_AdMu (uniquement d'application pour les extractions de la situation courante) 46
4.3.16 Ali_AdBo (uniquement d'application pour les extractions de la situation courante) 49
4.4 Tables suppémentaires 54
4.4.1 Tbl_FiscSit 54

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL CADGIS

Le plan parcellaire cadastral est l'un des éléments qui constitue la documentation patrimoniale. Il est défini comme « *la représentation graphique et l'assemblage sur un plan de toutes les parcelles cadastrales plan du territoire belge* ». Il s'agit d'un des jeux de données du système d'information géographique de la documentation patrimoniale. Ce jeu de données contient principalement des informations sur :

- les biens immobiliers : parcelles cadastrales plan, les bâtiments et les volumes ;
- les limites cadastrales (divisions).

Ce jeu de données est principalement utilisé pour visualiser et localiser les biens immobiliers : parcelles et bâtiments. Il est utilisé comme référentiel pour un grand nombre de couches d'information thématiques relatives aux limites de propriétés. Il est maintenu à jour en continu par la Documentation patrimoniale à partir des informations collectées lors de changements (mutations) juridiques ou physiques aux propriétés.

La parcelle cadastrale plan et la parcelle cadastrale patrimoniale sont deux concepts distincts.

Définition de la parcelle cadastrale plan

Une partie du territoire belge, géographiquement délimitée et identifiée par l'AGDP sur le plan parcellaire cadastral, qui correspond à la superficie au sol d'une ou plusieurs parcelles cadastrales patrimoniales.

→ Structure de l'ID d'une parcelle plan (CaPaKey) : 11111A2222/33B444

- 11111 CaDiKey : Numéro de la division cadastrale selon la codification de la DG Statistique
- A CaSeCo : Section cadastrale
- 2222 Radical
- /33 Numéro bis
- B Exposant alphabétique
- 444 Exposant numérique

Remarques :

1. Le CaPaKey se compose toujours de 17 caractères.
   Tous les caractères doivent être remplis ; Chaque partie est alignée à droite et est complétée par des zéros, si nécessaire, à gauche. En l'absence d'un exposant alphabétique, un underscore « _ » est utilisé. Un CaPaKey sans numéro bis et exposants alphanumériques ressemble à ceci : 11111A0001/00_000.
2. L'identifiant de la section cadastrale (CaSeKey) contient 6 caractères et est la concaténation du CaDiKey et du CaSeCo.

Définition d'une parcelle cadastrale patrimoniale

Un bien immobilier ou un droit immobilier qui, dans le chef d'un ou plusieurs titulaires d'un droit réel, est soumis à un statut de propriété déterminée. Il s'agit de la parcelle cadastrale telle que mentionnée à l'article 472 du Code des impôts sur les revenus 1992 dans le chef duquel le revenu cadastral est fixé.

→ Structure de l'ID (PatKey) = CaPaKey + numéro de partition : 11111A2222/33B444_P0000

- 11111A2222/33B444 CaPaKey
- "_" Underscore
- P0000 Numéro de partition

Remarque :
Le numéro de partition est toujours composé de 5 caractères : la lettre « P » suivie par un nombre x (0 ≤ x ≤ 9999). Les caractères vides doivent être remplis avec des zéros, comme le CaPaKey.

La parcelle cadastrale patrimoniale contient des informations techniques, fiscales et sur le propriétaire du bien. Chaque parcelle cadastrale patrimoniale, telle qu'elle est traitée et stockée dans la base de données de la documentation patrimoniale, est liée à une parcelle cadastrale plan.

1. EXTRACTION FISCAL VS EXTRACTION COURANT

Le plan parcellaire cadastral est principalement mis à jour à partir de plans de géomètres, annexés à un acte notarié. Cependant, il s'écoule un certain temps entre l'exécution de l'acte notarié et la mise à jour de la documentation patrimoniale. Les actes notariés passés à la fin d'une année civile ne peuvent être traités que dans l'année civile suivante.

Pour l'extrait fiscal, seule la date légale est importante (conformément à l'acte notarié) et non la date de mise à jour de la documentation patrimoniale. Une année de mutation à l'AGDP ne coïncide donc pas à une année civile. Le principe de base est que tous les actes notariés de l'année civile 20XX sont traités par l'AGDP dans l'année de mutation 20XX. Cette année de mutation ne peut être clôturée que lorsque tous les actes notariés de l'année civile 20XX ont été traités. Après la clôture, un extrait de la situation fiscale est établi le 1e janvier de l'année fiscale (20XX + 1).

La date de clôture de l'année de mutation est déterminée annuellement par l'AGDP.

1.1 Ancienne application Cadmap

Au cours de l'année 2017, l'application Cadmap a définitivement été arrêtée. Cette application gérait le plan parcellaire cadastral par feuille de plan cadastral. Chaque feuille de plan se composait de 12 shapefiles. Une fois par an, un extrait de la situation fiscale était créé et distribué. La base de l'extrait était une copie des feuilles de plan le jour de la clôture de l'année de mutation.
Dans Cadmap, les mutations ne pouvaient être effectuées que dans l'année de mutation en cours. Pour des dossiers de l'année de mutation suivante, nous devions par conséquent attendre jusqu'à la clôture de l'année de mutation courante. Ces dernières années, l'AGDP a (généralement) décidé que la clôture aurait lieu le 1e avril.

Exemple :
L'année de mutation 2013 a été clôturée le 1e avril 2014. C'était également le début de l'année de mutation 2014 qui s'est achevée le 1e avril 2015. La mise à jour du plan parcellaire cadastral sur base d'un acte notarié de l'année civile 2014 ne pouvait donc avoir lieu que durant la période du 1e avril 2014 au 1e avril 2015.

1.2 CadGIS et l'application renouvelée CadGIS 2.0

Depuis 2016, Cadmap a progressivement été remplacé par l'application CadGIS. Cela s'est effectué province par province. Le plan parcellaire cadastral est maintenant géré comme un plan continu dans une geodatabase avec différents jeux de données (datasets) et classes d'entités (features). La division en feuilles de plan, nécessaire à l'époque pour la gestion du plan parcellaire cadastral, est devenue obsolète. En 2023, l'application CadGIS a été renouvelée en CadGIS 2.0. Cela s'est également accompagné d'une migration de données.

Dans CadGIS, entre le 1e janvier et la fin de l'année de mutation en cours, il est possible d'effectuer des mutations dans l'année de mutation en cours ou dans l'année de mutation suivante. Au cours de cette période, les actes notariés de l'année civile précédente ou en cours sont également traités. Tous les dossiers de l'année de mutation en cours doivent évidemment être complétés avant de commencer les mises à jour de l'année de mutation suivante.

Exemple :
L'AGDP a décidé que la clôture de l'année de mutation 2017 aurait lieu le 1e avril 2018. Dans la période comprise entre le 1e janvier 2018 et le 1e avril 2018, les actes notariés restants de l'année civile 2017 seront traités, mais pendant cette période, les actes de l'année civile 2018 seront également enregistrés. Après la clôture des dossiers pour l'année de mutation 2017, il ne sera plus nécessaire d'attendre
la clôture de l'année de mutation 2017 pour commencer à traiter les dossiers de l'année de mutation 2018. Ceci est nouveau par rapport à l'application Cadmap.

Pour rendre cela possible, un attribut FiscSitId a été ajouté à chaque entité du plan parcellaire cadastral. Lors de la création/modification d'un objet, le FiscSitId est complété/modifié se sorte qu'il se réfère à l'année fiscale qui suit l'année de mutation choisie. Le nouvel objet ou l'objet modifié sera affiché pour la première fois à la situation fiscale (1e janvier) de cette année fiscale. Tant qu'il n'y a pas de modification de l'objet, la valeur du FiscSitId ne changera pas.

Le processus de la création d'extrait de la situation fiscale a également dû être ajusté. Une copie du plan parcellaire cadastral le jour de clôture de l'année de mutation n'est plus suffisante depuis la mise en service de CadGIS.

La situation fiscale au 01/01/20XX du plan parcellaire cadastral contient tous les objets **fiscalement** actifs le 1e janvier 20XX. La production de l'extrait se déroule en trois étapes :

1. **Extraction de la situation courante le jour de la clôture de l'année fiscale**
   Dans la base de données CadGIS 2.0, chaque entité du plan parcellaire cadastral est automatiquement archivée. Ceci est réalisé en enregistrant une date de début et de fin de chaque modification de l'objet (add/update/delete). Cela permet de produire un extrait des objets actifs à un moment précis, en l'occurrence le jour de clôture de l'année de mutation.
2. **Filtre basé sur l'attribut « FiscSitId »**
   Seuls les objets actifs (provenant de l'étape 1) dont l'attribut FiscSitId a une valeur correspondant à l'année fiscale postérieure ou égale à l'année fiscale pour laquelle l'extrait de la situation fiscale est créé sont conservés.
3. **Ajout des objets provenant des tables d'archives**
   Lorsque le plan parcellaire cadastral est mis à jour, entre le 1er janvier et la date de clôture de l'année de mutation en cours, par une mutation appartenant à l'année de mutation suivante, un processus d'archivage supplémentaire se déclenche. L'identifiant unique de tous les objets historisés (c'est-à-dire qui reçoivent une date de fin) lors d'une telle mutation est enregistré dans une table log. Même si ces objets ne sont plus visibles dans la situation courante, ils doivent rester actifs d'un point de vue fiscal jusqu'à la clôture de l'année de mutation en cours. Ces objets doivent donc être ajoutés au résultat de l'étape 2. Cela se fait sur la base des données présentes dans la table log et les tables d'archives.

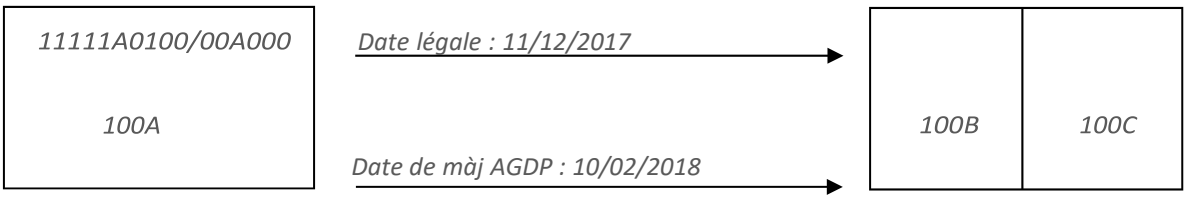
Grâce à la mise en service de CadGIS, il est également possible de demander des extraits de la situation courante. Ces extraits ne doivent cependant pas être confondus avec les extraits « classiques » de la situation fiscale créés annuellement.
Un extrait sur la situation courante est limité à la sélection de tous les objets actifs dans la base de données à un moment donné (= étape 1), tandis qu'un extrait de la situation fiscale est créé sur base d'un extrait courant au jour de la clôture de l'année de mutation sur lequel un filtre est appliqué sur l'attribut FiscSitId, et auquel certains objets historisés sont finalement ajoutés (= étape 1 + étape 2 + étape 3).

Les exemples ci-dessous apporteront davantage de clarté.

Exemple 1

Une parcelle est divisée et une partie est vendue.

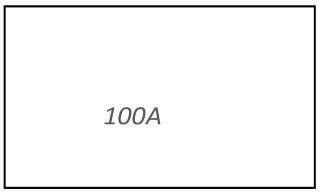
L'acte notarié a été exécuté le 11 décembre 2017. La **mise à jour** de la documentation patrimoniale est effectuée le 10 février 2018 (avant la clôture de l'année de mutation 2017). Le fonctionnaire concerné préparera donc un dossier pour cela dans **l'année de mutation courante 2017** vu que l'acte est passé en 2017.



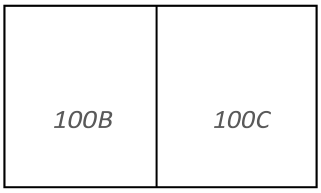
Quels changements seront apportés au plan parcellaire cadastral le 10 février 2018 ?
La parcelle 100A doit être historisée et les parcelles 100B et 100C, dont la valeur de l'attribut FiscSitId se rapporte à l'année fiscale 2018 (année fiscale qui suit l'année de mutation choisie), sont créées.

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits courants ?

→ Extraits sur la situation courante jusqu'au 10 février 2018 : parcelle 100A



→ Extraits sur la situation courante à partir du 10 février 2018 : parcelles 100B et 100C



Supposons : l'AGDP a décidé de clôturer l'année de mutation 2017 le 1e avril 2018

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits fiscaux ?

→ Extraits de la situation fiscale 01/01/2018 (et suivantes) : parcelles 100B et 100C

100B	*100C*

Même si la mise à jour a lieu après le 10 février 2018, les parcelles 100B et 100C seront tout de même visibles à la situation fiscale 01.01.2018. Ce qui est juste, car l'acte a été passé au cours de l'année civile/année fiscale 2017.

Exemple 2 :

Une parcelle est divisée et une partie est vendue.

L'acte notarié a été exécuté le 12 février 2018. La **mise à jour** de la documentation patrimoniale est effectuée le 23 mars 2018 (avant la clôture de l'année de mutation 2017). Le fonctionnaire concerné préparera donc un dosser pour cela dans **l'année de mutation suivante 2018** vu que l'acte est passé en 2018.



Quels changements seront apportés au plan parcellaire cadastral le 23 mars 2018 ?

La parcelle 100A doit être historisée et la parcelle 100A est ajoutée à la table log. Les parcelles 100B et 100C, dont la valeur de l'attribut FiscSitId se rapporte à l'année fiscale 2019 (année fiscale qui suit l'année de mutation choisie), sont créées.

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits courants ?

→ Extraits sur la situation courante jusqu'au 23 mars 2018 : parcelle 100A

100A

→ Extraits sur la situation courante à partir du 23 mars 2018 : parcelles 100B et 100C

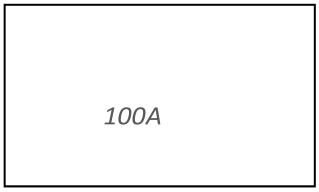
100B	*100C*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Supposons : l'AGDP a décidé de clôturer l'année de mutation 2017 le 1e avril 2018

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits fiscaux ?

→ Extraits de la situation fiscale 01.01.2018 : parcelle 100A



Le 1e avril 2018, l'extrait de la situation fiscale 01/01/2018 sera créé. Même si la parcelle 100A a été remplacée le 23 mars 2018 par les parcelles 100B et 100C, elle sera toujours incluse dans l'extrait de la situation fiscale 01/01/2018. Ce qui est juste, car l'acte de division n'a été passé que dans le courant de l'année civile/année fiscale 2018. Les parcelles 100B et 100C ne seront visibles que dans l'extrait de la situation fiscale 01/01/2019.

2. PRODUITS

2.1 Impression de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral

La création d'une impression de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral est toujours possible à l'aide du CadGIS viewer. Il n'est pas nécessaire de s'identifier.

Suivez les étapes ci-dessous :

1. Visualisez la zone souhaitée du plan parcellaire cadastral
   (zoom & déplacement ou barre de recherche adresse & numéro de parcelle)
2. Cliquez sur le symbole « Couches »
3. Cliquez sur « Situation fiscale »
4. Cliquez sur le symbole « Impression »
5. Complétez les paramètres (Format de page, Échelle, Résolution, Orientation)
   Le cadre affiché sur la carte est dynamique et s'adapte en fonction des paramètres.
6. Cliquez sur « Imprimer » et le PDF sera généré et téléchargé.



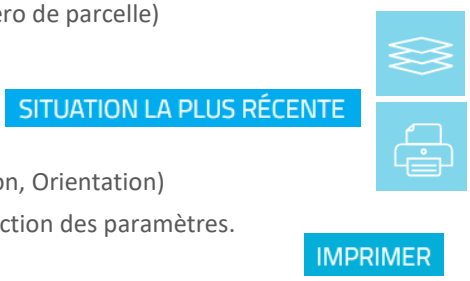
Remarque :
L'AGPD a décidé de ne plus mettre à jour elle-même certaines données géographiques, puisqu'une source authentique a entre-temps été reconnue. Les bâtiments et les adresses dans CadGIS 2.0 sont fournis par les Régions. Les bâtiments sont actuellement mis à jour quatre fois par an, les adresses une fois par semaine.

2.2 Impression de la situation courante du plan parcellaire cadastral

La création d'une impression de la situation courante du plan parcellaire cadastral est toujours possible à l'aide du CadGIS viewer. Il n'est pas nécessaire de s'identifier.

Suivez les étapes ci-dessous :

1. Visualisez la zone souhaitée du plan parcellaire cadastral
   (zoom & déplacement ou barre de recherche adresse & numéro de parcelle)
2. Cliquez sur le symbole « Couches »
3. Cliquez sur « Situation la plus récente »
4. Cliquez sur le symbole « Impression »
5. Complétez les paramètres (Format de page, Échelle, Résolution, Orientation)
   Le cadre affiché sur la carte est dynamique et s'adapte en fonction des paramètres.
6. Cliquez sur « Imprimer » et le PDF sera généré et téléchargé.



Remarque :
L'AGPD a décidé de ne plus mettre à jour elle-même certaines données géographiques, puisqu'une source authentique a entre-temps été reconnue. Les bâtiments et les adresses dans CadGIS 2.0 sont fournis par les Régions. Les bâtiments sont actuellement mis à jour quatre fois par an, les adresses une fois par semaine.

2.3 Extraction de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral : PP-FISCSIT

La situation fiscale 01/01/20XX du plan parcellaire cadastral contient tous les objets qui étaient fiscalement actifs le 1e janvier 20XX.
Pour chaque année fiscale, une situation fiscale du plan parcellaire cadastral est publiée au 1e janvier de cette même année. Cela se produit après chaque clôture de l'année de mutation. L'AGPD procède généralement à la clôture de l'année de mutation le 1er avril et met début juin les extraits fiscaux à disposition sur le portail de téléchargement open data. Les extraits sont générés par commune et pour l'ensemble du pays.

2.4 Extraction de la situation courante du plan parcellaire cadastral : PP-ACTSIT

Un extrait de la situation courante du plan parcellaire cadastral contiendra tous les objets actifs dans la base de données du plan parcellaire cadastral à un moment déterminé. Comme il n'est pas possible de générer à l'avance de tels extraits et de les mettre à disposition via le portail de téléchargement, un outil d'extraction a été prévu dans le CadGIS viewer.

La création d'un extrait courant est pour le moment réservée aux géomètres-experts.
Ils doivent suivre les étapes ci-dessous :

1. S'identifier en cliquant en haut à droite sur l'icône « Login »
2. Choisir une méthode d'identification (par ex. « Itsme »)
3. Choisir « au nom d'une entreprise »





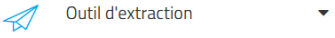
Le CadGIS viewer s'ouvre ensuite et l'icône « Logout » est cette fois visible.

Si la redirection automatique vers le CadGIS viewer ne fonctionne pas, sélectionnez alors le bouton « E-SERVICES » sur la page affichant le message d'erreur. Sélectionnez ensuite, sous la rubrique « CADGIS », le bouton « Lire plus » et enfin le lien permettant d'accéder à l'application.

Cliquez ensuite dans le visualiseur CadGIS sur l'icône des outils.



Une liste d'outils apparaît et, en bas de cette liste, se trouve l'outil d'extraction.
Si la personne connectée n'est pas géomètre-expert, l'outil d'extraction ne sera pas visible.



Indiquez la zone souhaitée sur le plan et choisissez les paramètres tels que le format de fichier et le système de coordonnées. Après avoir cliqué sur la confirmation, la demande est envoyée et traitée par l'AGPD. Les fichiers sont envoyés vers l'eBox du demandeur.

3. LIVRAISON DES EXTRAITS

3.1 Format d'échange

Les extraits de la situation fiscale (portail de téléchargement open data) sont uniquement disponibles au format Esri Shapefiles. Lors de la demande d'un extrait de la situation courante (outil d'extraction pour géomètres-experts), il est possible de choisir entre les formats Esri Shapefiles et DXF.

3.1.1 Esri Shapefile

Le plan parcellaire cadastral se compose de diverses entités, regroupées dans des ensembles de données (datasets) distincts. Pour chaque entité incluse dans un extrait, un fichier au format Esri shapefile est créé comme décrit dans la documentation technique Esri. (voir *Esri Shapefile Technical Description*).

Un shapefile comprend au minimum les 3 fichiers suivants :

- Fichier shp (.shp) : Un fichier contenant la géométrie (coordonnées) des objets
- Fichier shx (.shx) : Un fichier d'index
- Fichier dbf (.dbf) : Un fichier contenant les valeurs des attributs ^

Un fichier prj (.prj) est ajouté et décrit le système de projection choisi.
Des tables supplémentaires sont ajoutées si nécessaire. Ces tables sont fournies au format dbase (III).

3.1.2 DXF

L'AGDP gère les différentes entités dans des jeux de données distincts au sein d'une géodatabase. De tels fichiers sont gérés à l'aide de logiciels SIG. Afin de répondre aux besoins des géomètres-experts qui travaillent généralement avec des logiciels CAO, l'AGDP prévoit également dans l'outil d'extraction la possibilité de convertir les données en un fichier DXF.
Un DXF est un format de données CAO ouvert qui peut être lu par tout logiciel de CAO. (voir DXF Reference).

3.2 Système de projection

Dans la base de données CadGIS, les objets sont référencés dans le système de coordonnées Lambert 2008 (EPSG : 3812). Tant pour les extraits de la situation fiscale que pour les extraits de la situation courante, l'AGDP offre la possibilité de choisir entre deux systèmes de projection :

- LB2008 : Projection Lambert 2008 (EPSG :3812)
- LB72 : Projection Lambert 72 (EPSG : 31370)

3.3 Découpage

Dans CadGIS, le plan parcellaire cadastral est géré comme un plan continu pour toute la Belgique. Cela rend superflu le maintien et la mise à jour du découpage en feuilles de plan. Les différentes entités du plan parcellaire cadastral ne contiendront plus l'attribut « SHEET » comme c'était le cas pour les extraits de Cadmap.

Outre les entités du plan parcellaire cadastral, l'extrait CadGIS contient également les limites cadastrales jusqu'au niveau des divisions. Les sections ne sont plus mises à jour depuis la situation fiscale 01.01.2017 et elles ne sont plus ajoutées aux extraits.

Les extraits de la situation fiscale sont établis par commune. Lors de leur création, deux méthodes de sélection sont utilisées:

- Sélection attributaire
  Ce sont les attributs d'un objet qui déterminent si un objet est sélectionné ou non pour l'extrait, et non sa géométrie ou sa position géographique. Seuls les parcelles plan et les blocs de parcelles peuvent être sélectionnés de cette manière.
- Sélection graphique
  En l'absence d'attributs appropriés, les objets des autres entités sont sélectionnés de manière géographique. À cet effet, l'AGDP utilise le contour de la commune administrative. Si un objet, appartenant à une entité dont la géométrie est un polygone ou une ligne, est coupé par ce contour, il n'est retenu dans l'extrait que si la majeure partie se situe à l'intérieur de la commune administrative concernée.

Les extraits de la situation courante sont établis par zone, laquelle est déterminée par le polygone de sélection enregistré lors de la demande dans le CadGIS viewer. Tous les objets entièrement situés à l'intérieur du polygone de sélection ou intersectés par son contour sont ajoutés à l'extrait de la situation courante.

3.4 Fichier zip

3.4.1 Extraction de la situation fiscale

Dans le portail de téléchargement, la situation fiscale peut être sélectionnée par commune ou pour l'ensemble du pays. Les shapefiles sont regroupés et fournis dans un fichier zip dont le nom est structuré comme suit :
[Produit]_[Date]_[Format d'échange]_[Système de projection]_[Code NIS]_[Nom]

- Paramètre [Produit] = nom du produit « PP-FiscSit »
- Paramètre [Date] = date de la situation fiscale (structure aaaammjj)
- Paramètre [Format d'échange] = shp (shapefile)
- Paramètre [Système de projection] = 3812 (proj. Lambert 2008) ou 31370 (proj. Lambert 72)
- Paramètre [Code INS] = code INS de la commune/pays
- Paramètre [Nom] = nom de la commune ou nom du pays
  (Pour les communes bilingues, les deux noms sont séparés par « _ »)

Exemple 1

PP-FiscSit_20260101_shp_3812_24033_Haacht.zip

= extraction de la situation fiscale de la commune de Haacht au 1er janvier 2026 dans le système de coordonnées Lambert 2008.

Exemple 2

PP-FiscSit_20260101_shp_31370_21012_Sint-Jans-Molenbeek_Molenbeek-Saint-Jean.zip

= extrait de la situation fiscale de la commune de Sint-Jans-Molenbeek au 1er janvier 2026 dans le système de coordonnées Lambert 72.

3.4.2 Extraction de la situation courante

En fonction du choix effectué par le géomètre-expert, le fichier zip contiendra des shapefiles ou un fichier DXF. Le nom du fichier zip est structuré comme suit : [Persidf]_[Date]_[Zone]

- Paramètre [Persidf] = identification unique attribuée à chaque personne et entreprise
- Paramètre [Date] = date de la situation courante de la géodatabase (structure aaaammjj)
- Paramètre [Zone] = numéro unique attribué à la zone de sélection de la demande

4. CONTENU DES EXTRAITS

4.1 Aperçu des entités et tables

L'application CadGIS a été utilisée pour mettre à jour le plan cadastral entre 2016 et octobre 2023. Depuis lors, la gestion des données géographiques se fait avec la nouvelle application CadGIS 2.0. Ce changement s'est accompagné d'une migration des données et d'une simplification du modèle de données.
L'AGPD a décidé de ne plus mettre à jour elle-même certaines données géographiques, une source authentique ayant été reconnue à cet effet. L'administration pourra ainsi se concentrer sur les données géographiques pour lesquelles elle est elle-même une source authentique, à savoir les parcelles plan et les limites administratives.
En outre, un certain nombre de couches cadastrales dont l'exhaustivité ou la qualité ne pouvaient plus être garanties ont également disparu.
Le tableau ci-dessous énumère les entités que l'on retrouve dans les extraits annuels depuis la situation fiscale 01.01.2018.

Jeu de données (dataset) Plan parcellaire cadastral

Entités	*Description*	*FiscSit 01.01.2018 – 2023*	*FiscSit 01.01.2024 – …*
Bpn_CaPa	Parcelles cadastrales	✓	✓
Bpn_CaBu	Bâtiments cadastraux (AGDP)	✓	✓ (vide depuis 01.01.2025)
Bpn_Rebu	Bâtiments régionaux (régions)	✓	✓
Bpn_EqTo	Matériel et outillage	✓	
Bpn_WaSu	Etendues d'eau	✓	
Bpn_CaBl	Blocs parcellaires cadastraux	✓	✓
Bpn_CaVo	Volumes cadastraux	✓	✓
Bli_EaZo	Servitudes et sentiers	✓	
Bli_ToNa	Lignes toponymiques	✓	
Bpt_ToNa	Points toponymiques	✓	
Bpt_PrSt	Bornes de propriété	✓	✓
Bpt_CaNu	Numéros des parcelles	✓	✓
Apn_CaDi	Divisions cadastrales	✓	✓
Ali_CaBo	Limites cadastrales	✓	✓

Tables supplémentaires			
Tbl_FiscSit	Situation fiscale	✓	✓

Si une entité particulière ne contient pas d'objets, alors on ne trouvera pas de shapefile vide à ce sujet dans le fichier zip.

Aux extractions de la situation courante, deux entités supplémentaires sont ajoutées. Il s'agit des limites administratives (Ali_AdBo) et des unités administratives (Apn_AdMu). Cette information complémentaire est pertinente dans la mesure où un polygone de sélection peut dépasser les limites communales.

4.2 Spécifications des données : remarques générales

- Toutes les géométries des différentes entités du plan cadastral sont conformes aux spécifications des entités de l'OGC Simple Feature. Aucun polygone multipart n'est autorisé pour l'entité Bpn_CaPa (parcelles).
- Géométries spéciales: inverted area shapes (aussi connu comme 'inverted shell' ou 'Banana polygon')

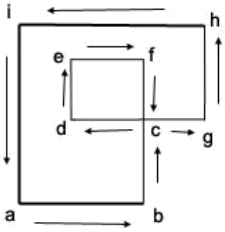
Illustration

– PostGIS



```
POLYGON((0 0,0 4,4 4,4 0,2 0,0 0),(2 0,3 1,2 2,1 1,2 0))
```

– Esri



FID	Coordinate List
1	a,b,c,d,e,f,c,g,h,i,a

Divers modèles géométriques

– Esri:

Un polygone peut avoir des inversions, c'est-à-dire des espaces vides à l'intérieur du polygone qui touchent la limite extérieure. Il s'agit d'un anneau unique qui entoure une zone mais qui se recourbe pour se toucher en un point, laissant un "trou" qui n'est pas considéré d'être un trou.

Ce polygone n'est pas considéré d'être un polygone de type donut.

→ On appelle ce type de polygone d'Esri aussi un 'banana polygon'.

– PostGIS

Un 'inverted area shape' est constitué de deux anneaux se touchant en un seul point.

→ PostGIS considère un 'banana polygon' d'Esri comme une géométrie non valide.

Ils peuvent être détecté avec la fonction 'ST_IsValid(geometry)'.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Utilisation

Il s'agit d'un type de polygone valide présent dans plusieurs datasets :

- AGDP:
  Une parcelle peut être représentée par un 'inverted area shape'. L'AGDP documente les parcelles sur base de documents sources légaux tels que les plans de géomètres. L'AGDP utilise un logiciel SIG d'Esri pour gérer les parcelles.
- Digitaal Vlaanderen:
  Un bâtiment peut être représenté par un 'inverted area shape'. Les bâtiments sont mesurés selon des règles spécifiques. Digitaal Vlaanderen utilise un logiciel SIG d'Esri pour gérer les bâtiments.

Problématique

Les problèmes liés à ce type de polygone surviennent lors de l'utilisation d'un logiciel différent de celui utilisé pour créer le polygone. Selon le logiciel utilisé, le modèle de géométrie varie pour déterminer si une géométrie est valide ou non.
Le modèle utilisé par Esri diffère dans ce cas du modèle de l'OGC.
Les deux modèles sont 'corrects', mais ils modélisent la même situation différemment.

Solution

Pour les utilisateurs de PostGIS qui rencontrent des problèmes avec des 'inverted area shapes' créées avec un logiciel Esri :

- détecter ces polygones avec la fonction '**ST_IsValid(geometry)**'
- Ajuster le polygone avec la fonction '**ST_MakeValid(geometry)**'
  Le polygone n'est alors plus constitué d'un seul anneau, mais d'un "anneau extérieur" et d'un "anneau intérieur" qui se touchent en un seul point.

Des informations complémentaires sont disponibles via les liens suivants :

- https://postgis.net/workshops/postgis-intro/validity.html
- https://desktop.arcgis.com/en/arcmap/latest/manage-data/using-sql-with-gdbs/geometry-validation.htm

- Le format d'un attribut de type nombre est défini par les chiffres (N,n) (</>0) avec n<N. N est le nombre de chiffres total que le nombre peut contenir et n le nombre de décimales. N n'est pas signé. (>0) est ajouté si seuls des nombres positifs sont autorisés dans l'attribut. (<0) est ajouté si seuls des nombres négatifs sont autorisés.
- Le format d'un attribut de type texte, ou concaténation de texte et de chiffres, est défini pas le chiffre (n), où n est la « taille du champ » ou le « nombre de caractères ».

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES .be

- L'introduction de la nouvelle application CadGIS 2.0 en 2023 s'est accompagnée d'une migration des données et d'une simplification du modèle de données. Cela a également eu un impact sur un certain nombre d'attributs standard qui ont été introduits lors de la mise en production de l'application CadGIS :

RecId

L'application CadGIS attribuait à chaque objet au sein d'une même entité un numéro séquentiel unique en tant qu'attribut, le RecId. La valeur pour un même objet pouvait ainsi rester stable, indépendamment de la base de données dans laquelle il se trouvait (par exemple base de données de la situation fiscale ou base de données de la situation courante). La nouvelle application CadGIS 2.0 utilise toujours des numéros séquentiels uniques pour les objets, mais ceux-ci sont désormais gérés automatiquement par base de données et par entité. En raison de la gestion distincte par base de données, ce nouveau numéro séquentiel ne peut plus être utilisé comme identifiant général d'un objet.

Les règles générales de gestion des numéros séquentiels (au sein d'une même base de données et entité) restent inchangées :

- Tout nouvel objet reçoit automatiquement un nouveau numéro séquentiel unique dans la base de données
- Lorsqu'un objet existant est mis à jour (au niveau des attributs et/ou de la géométrie), la valeur du numéro séquentiel ne change pas. Par mise à jour géométrique, on entend l'adaptation de la géométrie par déplacement, ajout ou suppression de sommets. Il ne s'agit donc pas de la division ou de la fusion de différents objets, ce qui est considéré comme la création de nouveaux objets.

Une exception aux règles ci-dessus concerne les mises à jour du plan parcellaire cadastral dans le cadre d'une amélioration de plan. Une amélioration de plan est réalisée sur un bloc de parcelles complet afin d'en améliorer la qualité pour qu'il réponde aux normes INSPIRE. Tous les objets faisant partie d'une amélioration de plan reçoivent un nouveau numéro séquentiel, même si aucune modification n'a été apportée aux attributs tels que la CaPaKey.
Afin de limiter l'impact pour les utilisateurs des extraits, l'attribut RecId a néanmoins été conservé dans les extraits.

Afin de limiter l'impact pour les utilisateurs, l'attribut RecId a été conservé dans les extraits. Concrètement :

- Pour toutes les entités du plan parcellaire cadastral (nom commençant par « B ») :
  RecId = numéro séquentiel unique de CadGIS 2.0
  Attention : RecId dans l'extraction fiscale ≠ RecId dans l'extraction courante
- Pour les divisions cadastrales (limites = Ali_CaBo et unités = Apn_CaDi) :
  RecId = numéro séquentiel unique CadGIS 2.0
  Attention : RecId dans l'extraction fiscale ≠ RecId dans l'extraction courante
- Pour les communes (limites = Ali_AdBo et unités = Apn_AdMu), uniquement présentes dans les extractions courantes :
  RecId = LocalId du dataset « Unités administratives » (voir portail de téléchargement)

FiscSitId

Dans la géodatabase de CadGIS, chaque entité était dotée d'un attribut FiscSitId. Celui-ci a été revu lors de la migration vers CadGIS 2.0. En effet, les limites et unités administratives et cadastrales ne présentent aucun aspect fiscal. Pour les entités liées aux thèmes mentionnés ci-dessus, le FiscSitId a donc été supprimé de la base de données. Afin de limiter l'impact pour les utilisateurs des extraits, l'attribut FiscSitId a néanmoins été conservé dans les extraits. La valeur fictive (dépourvue de signification) est calculée et automatiquement renseignée sur la base de la date de la dernière modification. Cela peut toutefois conduire à une valeur négative si l'objet n'a pas encore été modifié depuis la migration vers CadGIS.

Pour les entités du plan parcellaire cadastral pour lesquelles le FiscSitId est pertinent, rien ne change aux règles existantes. Lors de la création ou de la modification d'un objet, la valeur de l'attribut FiscSitId sera renseignée ou adaptée de manière à renvoyer à l'exercice d'imposition suivant l'année de mutation. Si la mise à jour est basée sur une documentation juridique, la date juridique déterminera l'année de mutation.

Tant qu'un objet n'est pas modifié, la valeur du FiscSitId ne change pas. Attention : le FiscSitId est un attribut introduit par CadGIS. Lors de la migration des données de Cadmap vers CadGIS, chaque objet a reçu un FiscSitId dont la valeur renvoie à l'exercice d'imposition de la migration. Le passage de Cadmap à CadGIS s'est effectué province par province, réparti sur les années de mutation 2016 et 2017. Par conséquent, la valeur du FiscSitId ne devient réellement représentative qu'à partir de l'année de mutation 2018.

- Chaque entité possède un attribut **UpdDate**
  Lors de la création ou de la modification d'un objet, la valeur de l'attribut « UpdDate » se rapportera à la date (jj/mm/aaaa) de la mise à jour/création.
  Les objets de l'entité Bpn_CaBl possèdent en plus de l'attribut UpdDate l'attribut QualDate. Cet attribut fait référence à la date du jour où l'attribut Quality a été mis à jour. Si seule la valeur de Quality change, UpdDate ne sera pas modifié.

4.3 Spécifications des données du plan parcellaire : fiches descriptives

Dans cette section, une fiche descriptive est présentée pour chaque entité. Les aspects suivants sont abordés :

- Identification de l'entité
- Définition de l'objet concerné
- Type de géométrie
- Le modèle conceptuel expliquant la signification, le nom du champ, la description ainsi que les valeurs de domaine pour chaque attribut de chaque entité
- Le modèle d'implémentation présentant la structure et le format des attributs pour chaque fichier à fournir

4.3.1 Bpn_CaPa

Object	Parcelle cadastrale
Définition	Une partie du territoire belge, géographiquement délimitée et identifiée par l'AGDP sur le plan parcellaire cadastral, qui correspond à la superficie au sol d'une ou de plusieurs parcelles cadastrales patrimoniales.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique, attention : géré par base de données (RecId extraction fiscale <> RecId extraction courante)
exemple	125789
Attribut	Parcelle cadastrale
nom du champ	CaPaKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la parcelle cadastrale
exemple	44024A0034/00B002
Attribut	Type de parcelle cadastrale
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique s'il s'agit d'une parcelle privée ou sur domaine public
domaine	PR : domaine privé PP : domaine public
Attribut	Numéro de section cadastrale
nom du champ	CaSeKey
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Numéro de la section cadastrale dans laquelle se situe la parcelle (CaSeKey = CaDiKey + CaSeCo)
exemple	44024A
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création (légale) ou à la modification d'une parcelle. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la parcelle a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de la parcelle, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
CaPaKey	*Texte (17)*
Type	*Texte (2)*
CaSeKey	*Texte (6)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

4.3.2 Bpn_CaBu

Object	Bâtiment cadastral, géré par l'AGDP
Définition	Un bâtiment cadastral est un bâtiment dont l'AGDP (via la commune, le citoyen, la visite sur site, …) a établi qu'il a été mis en service. Un bâtiment a été mis en service dès le moment où il est utilisé en fonction de sa destination. Une utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles le bâtiment a été construit peut également être considérée comme une mise en service, à condition que l'utilisation soit continue.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de bâtiment cadastral
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de bâtiment cadastral concerné
domaine	CL : fermé ON : couvert-ouvert sur non bâti OO : couvert-ouvert sur bâti UN : souterrain
exemple	CL (p. ex. maison), ON (p. ex. carport), OO (p. ex. passage sous un immeuble à appartements), UN (p. ex. garage souterrain)
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1er janvier) lie à la mise en service ou à la modification d'un bâtiment. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le bâtiment a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique du bâtiment, exprimée en m²
exemple	1487,45

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

Remarque :
L'AGDP a collaboré avec les régions à la réalisation d'un plan parcellaire unique. L'AGDP constitue la source authentique en ce qui concerne les parcelles et les régions en ce qui concerne les bâtiments. L'entité Bpn_CaBu ne contient dès lors plus d'objets. Tous les bâtiments se trouvent désormais dans l'entité Bpn_ReBu (voir fiche de l'entité suivante). La mise à jour des bâtiments régionaux est actuellement effectuée 4 fois par an.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.3 Bpn_ReBu

Object	Bâtiment, géré par les régions
Définition	Voir les spécifications des données des différentes régions pour une description. Flandre (IV) : entités liées aux bâtiments, bâtiments sur sol, œuvres d'art. Région de Bruxelles-Capitale (CIRB) : entités de construction Wallonie (SPW) : entités liées aux bâtiments, bâtiments sur sol
Géométrie	Polygone
Attribut	Numéro de la région
nom du champ	AdReKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la région
exemple	02000
Attribut	Identifiant de l'objet (source : la région)
nom du champ	ID_ORIG
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de bâtiment
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de bâtiment concerné
domaine	BUILDING : construction STRUCTURE : structure UNDEFINED : indéfini
exemple	BUILDING (p. ex. bâtiment principal, dépendance), STRUCTURE (p. ex. cabine, tour de refroidissement), UNDEFINED (p. ex. carport)
Attribut	Date de création de l'objet (source : la région)
nom du champ	BEGIN_ORIG
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le bâtiment a été créé par la région
exemple	25/04/2016
Attribut	date de création de la version de l'objet (source : la région)
nom du champ	BEGIN_VERS
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la version du bâtiment a été créée par la région
exemple	25/04/2016
Attribut	Date de fin de l'objet (source : la région)
nom du champ	END_ORIG
champ obligatoire	Non
nature	Méta
description	Date à laquelle le bâtiment a été supprimé par la région
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Date de fin de la version de l'objet (source : la région)
nom du champ	END_VERS
champ obligatoire	Non
nature	Méta
description	Date à laquelle la version du bâtiment a été supprimée par la région
exemple	25/04/2016
Attribut	Nom du bâtiment
nom du champ	NAME
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Donne le nom du bâtiment attribué par la région
exemple	
Attribut	Statut du bâtiment
nom du champ	STATUS
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Donne le statut du bâtiment
domaine	PLD : planifié REA : réalisé HIS : historique NREA : non réalisé UCON : en construction
exemple	REA
Attribut	Identifiant de la version (source : la région)
nom du champ	ID_VERSION
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Identifiant de la version
exemple	225714
Attribut	Numéro de version (source : la région)
nom du champ	VERSION_NR
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de version de l'objet
exemple	3

Implémentation	
AdReKey	*Texte (5)*
ID_ORIG	*Texte (50)*
TYPE	*Texte (10)*
BEGIN_ORIG	*Date (jj/mm/aaaa)*
BEGIN_VERS	*Date (jj/mm/aaaa)*
END_ORIG	*Date (jj/mm/aaaa)*
END_VERS	*Date (jj/mm/aaaa)*
NAME	*Texte (50)*
STATUS	*Texte (5)*
ID_VERSION	*Nombre (10,0) (>0)*
VERSION_NR	*Nombre (10,0) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES .be

4.3.4 Bpn_EqTo

Object	Matériel et outillage
Définition	On entend par matériel et outillage l'ensemble des appareils, machines et autres installations (immeubles par nature ou immeubles par destination - seulement ceux qui sont destinés au service et à l'exploitation de façon permanente et qui restent sur place pendant leur utilisation et dont le propriétaire est le même que celui de la parcelle) qui sont utilisés pour l'exploitation d'une entreprise industrielle, commerciale ou artisanale.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de matériel et outillage
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Donne le type de matériel et outillage
domaine	MO : matériel et outillage
exemple	Silo (MO)
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1er janvier) lie à la mise en service ou à la modification d'un matériel et outillage. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le matériel et outillage a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique du matériel et outillage, exprimée en m²
Exemple	1487,45

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.5 Bpn_WaSu

Object	Etendue d'eau
Définition	Aménagements aquatiques, cours d'eau
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Nom
nom du champ	Name
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Nom de l'étendue d'eau ou précisions
exemple	Gaasbeek
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de l'objet, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Name	*Texte (50)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.6 Bpn_CaBl

Object	Bloc parcellaire cadastral
Définition	Un bloc parcellaire cadastral est un ensemble de parcelles adjacentes délimitées par le domaine public ou par des limites communales.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Clé du bloc parcellaire cadastral
nom du champ	CaBlKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique du bloc parcellaire cadastral ([Code INS commune administrative]_[numéro de séquence])
exemple	44020_2
Attribut	Code INS de la commune
nom du champ	AdMuKey
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Code INS de la commune administrative
exemple	44020
Attribut	Type de bloc parcellaire cadastral
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Type de bloc parcellaire cadastral en fonction de la densité d'urbanisation
domaine	U : urbain R : rural
Attribut	Source
nom du champ	Source
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	La source de référence sur laquelle on s'est basé pour attribuer une qualité spécifique au bloc parcellaire cadastral
domaine	0: Amélioration/requalification - normes INSPIRE non atteintes (ne peut pas être amélioré) 1: Amélioration/requalification sans spécifier une source de référence 2: Amélioration/requalification sur base du PPNC ou orthos 3: Amélioration/requalification sur base des fichiers de référence (PICC, URBIS, GRB) 4: Amélioration/requalification sur base d'une feuille de plan de type 1 5: Amélioration/requalification sur base d'un remembrement 51: (voir dessous) 6: Amélioration/requalification sur base d'une feuille de plan de type 2 61: (voir dessous) 7: Amélioration/requalification sur base de CadRef ou d'un schéma vectoriel non intégré

	71: (voir dessous) 99: Bloc parcellaire cadastral encore à requalifier Le 2e chiffre est égal à 1 si la précision a été évaluée par lever topographique
Attribut	Classe de qualité
nom du champ	Quality
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Qualité géométrique attribuée au bloc parcellaire cadastral (s'applique à 90% des parcelles)
domaine	1: écarts inférieurs à 1 m 2: écarts entre 1 m et 2.5 m 3: écarts entre 2.5 m et 5 m 4: écarts supérieurs à 5 m 5: Indéterminé 6: Indéterminé mais validé (utilisé pour le bloc parcellaire cadastral pour lequel aucune donnée de référence n'est disponible pour son amélioration – p. ex. forêts, prairies, champs,...)
Attribut	Date de requalification
nom du champ	QualDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la qualité du bloc parcellaire cadastral a été (re)qualifié dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le bloc parcellaire cadastral a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique du bloc parcellaire cadastral, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
CaBlKey	*Texte (10)*
AdMuKey	*Texte (5)*
Type	*Texte (1)*
Source	*Nombre (2,0) (>=0)*
Quality	*Nombre (1,0) (>0)*
QualDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Quand parle-t-on de bloc parcellaire cadastral urbain/rural ?
Un bloc parcellaire cadastral est de type « urbain » (Type = « U ») si au moins 50 % des parcelles sont construites à l'intérieur du bloc parcellaire cadastral et que la superficie de ces parcelles bâties représente au moins 40 % de la superficie totale du bloc de parcelles. Si ce n'est pas le cas, le bloc parcellaire est classé comme « rural » (Type = « R »).

Mise à jour du bloc parcellaire cadastral
Les blocs parcellaires cadastraux sont mis à jour plusieurs fois par an. Lors de la mise à jour, un ajustement de la géométrie est effectué en fonction des parcelles actives dans la base de données. L'attribut Type sera recalculé comme décrit ci-dessus et l'attribut UpdDate sera mis à jour.

La division ou la fusion de blocs de parcelles existants, à la suite de modifications apportées au domaine public, se traduira par de nouveaux blocs de parcelles (nouveaux CaBlKey). Les attributs tels que
Source, Quality et QualDate sont, dans la mesure du possible et sous certaines conditions, hérités du bloc parcellaire cadastral d'où provient ce ou ces nouveaux blocs parcellaires cadastraux. L'attribut Type sera recalculé et l'attribut UpdDate sera mis à jour.

Requalification d'un bloc parcellaire cadastral
Dans certains cas, il est nécessaire de réévaluer la qualité d'un bloc parcellaire. Il en résulte une mise à jour des champs « Quality » et « QualDate ».

4.3.7 Bpn_CaVo

Object	Volumes cadastraux
Définition	Un volume cadastral est une partie du territoire belge, déterminée en trois dimensions, qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration et dont la représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant du volume
nom du champ	VolumeId
champ obligatoire	Oui
nature	Clef
description	Clef du volume cadastral
exemple	V1234
Attribut	Contenu volume cadastral
nom du champ	Content
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Contenu du volume cadastral, exprimé en m³. Valeur 0 si le volume est illimité dans la hauteur/profondeur
exemple	1234
Attribut	Surface de la projection du volume cadastral
nom du champ	Surface
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	*Contenu du volume cadastral, exprimé en m²*. Valeur 0 si le contenu est saisi.
exemple	1234
Attribut	Nom du schéma vectoriel
nom du champ	VeScName
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Référence du plan de géomètre accordé dans le cadre de l'identification préalable.
exemple	12345-12345
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création de l'objet.
exemple	La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS 1

Implémentation	
VolumeId	*Texte (10)*
Content	*Nombre(11,10) (>0)*
Surface	*Nombre(11,10) (>0)*
VeScName	*Texte (255)*
FiscSitId	*Nombre(5,0) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.8 Bli_EaZo

Object	Servitude/sentier
Définition	Une servitude est un droit réel sur un bien immobilier qui est établi au profit d'un ou de plusieurs autres biens immobiliers appartenant à un autre propriétaire (p. ex. droit d'accès à la voie publique, droit de passage). Un sentier (atlas des chemins vicinaux) est un chemin vicinal avec les caractéristiques suivantes : (dans la plupart des cas) propriété des riverains avec un droit de passage public, principalement destiné aux piétons.
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de servitude
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de servitude concerné
domaine	UN : non défini
exemple	UN
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Lengte
nom du champ	Shape_len
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de l'objet, exprimée en m
exemple	148

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_len	*Nombre (11,4) (>0)*

Remarque :

L'indication des servitudes et des sentiers était basée sur leur position par rapport à la parcelle cadastrale. Suite aux adaptations apportées aux parcelles dans le cadre du plan parcellaire unique (collaboration de l'AGDP avec les régions), l'indication de cette limite par rapport à la parcelle unique n'a plus aucune valeur. Cette information n'est dès lors plus conservée dans la géodatabase de l'AGDP.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.9 Bli_ToNa

Object	Ligne toponymique
Définition	Délimitation des toponymes ; par extension, désignation des rues, voies ferrées et cours d'eau
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de toponyme
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de toponyme concerné
domaine	PL : lieu-dit RR : voie ferrée ST : nom de rue WA : cours d'eau
exemple	RR
Attribut	Nom du toponyme
nom du champ	Name
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom du toponyme
exemple	Voie ferrée de Gand à Geraardsbergen
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Lengte
nom du champ	Shape_len
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de l'objet, exprimée en m
exemple	148,22

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
Name	*Texte (255)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_len	*Nombre (11,4) (>0)*

Remarque :

L'AGDP ne gère plus sa propre jeu de données des axes de voirie. Les axes de voirie dans CadGIS proviennent de la source authentique, à savoir les régions. L'AGDP met à jour les données dans CadGIS plusieurs fois par an.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.10 Bpt_ToNa

Object	Point topnymique
Définition	Noms de lieux ; par extension, désignation des rues, voies ferrées et cours d'eau
Géométrie	Point
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de toponyme
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Donne le type de toponyme concerné
domaine	PL : lieu-dit QN : Numéro de quai RR : voie ferrée ST : nom de rue WA : cours d'eau
exemple	RR
Attribut	Nom du toponyme
nom du champ	Name
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom du toponyme
exemple	Millegem Broeksche Hoven
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
Name	*Texte (255)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*

Remarque :

L'AGDP ne gère plus son propre jeu de données des points toponymiques. Cette entité était auparavant principalement utilisée pour la Région de Bruxelles-Capitale pour l'indication des noms de rues et de places. Cela n'est plus nécessaire depuis la reprise des axes de voirie à partir de la source authentique.

4.3.11 Bpt_PrSt

Object	Borne de propriété
Définition	Bornes de propriété qui ont été placées pour délimiter une parcelle. Cela ne veut pas dire qu'elles sont toujours présentes. Cela indique principalement que l'AGDP a disposé d'un plan de géomètre pour mettre à jour le plan parcellaire cadastral à cet endroit.
Géométrie	Point
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique, attention : géré par base de données (RecId extraction fiscale <> RecId extraction courante)
exemple	125789
Attribut	Type de borne
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de borne de propriété concerné
domaine	PS : borne de propriété
exemple	PS
Attribut	Nom de la borne
nom du champ	Name
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Numéro éventuel attribué à la borne
exemple	35_1
Attribut	Description de la borne
nom du champ	Descriptio
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Précisions supplémentaires sur l'emplacement de la borne
exemple	Limites de parcelle = milieu du fossé
Attribut	Borne sur limite
nom du champ	OnBoundary
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique si la borne se trouve sur la limite réelle de la parcelle ou pas (p. ex. la limite réelle de la parcelle est le milieu du fossé)
domaine	UN : non défini (valeur par défaut pour la migration vers CadGIS) NL : borne placée intentionnellement à côté de la limite selon le PV de délimitation OL : borne placée sur la limite selon le PV de délimitation
exemple	UN

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1

Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
Name	*Texte (50)*
Description	*Texte (200)*
OnBoundary	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.12 Bpt_CaNu

Object	Numéro de parcelle cadastrale
Définition	Les numéros de parcelles cadastrales abrégés (« short CaPaKey ») placés au centre des parcelles.
Géométrie	Point
Attribut	Parcelle cadastrale
nom du champ	CaPaKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la parcelle cadastrale
exemple	44024A0034/02B002
Attribut	Numéro de parcelle cadastrale
nom du champ	CaNuTx
champ obligatoire	Oui
nature	identifiant
description	Numéro abrégé de la parcelle cadastrale
exemple	34/02B2
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la parcelle correspondante (Bpn_CaPa) a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

Implémentation	
CaPaKey	*Texte (17)*
CaNuTx	*Texte (1 - 11)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*

Remarque :

Le CaNuTx est une forme abrégée du CaPaKey, destiné à un affichage moins encombré. Il est formé de différentes parties du CaPaKey (voir la définition des parties du CaPaKey dans la première partie de ce document) comme ceci :

→ Partie 1(/Partie 2)(Partie 3)(Partie 4)

- Partie 1 : Il s'agit du **Radical** tronqué des zéros à gauche (de 1 à 4 chiffres)
- Partie 2 : S'il existe, correspond au **Numéro bis** sur 2 chiffres précédé d'un « / », rien sinon
- Partie 3 : S'il existe, correspond à l'**Exposant alphabétique**, rien sinon
- Partie 4 : S'il existe, correspond à l'**Exposant numérique** tronqué des zéros à gauche

Exemples :

- le CaPaKey 11111A0222/03_000 donnera le CaNuTx 222/03
- le CaPaKey 11111A0002/00B033 donnera le CaNuTx 2B33

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES .be

4.3.13 Apn_CaDi

Object	Division cadastrale
Définition	Groupement de parcelles, ancienne entité administrative inférieure à la commune
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique, attention : géré par base de données (RecId extraction fiscale <> RecId extraction courante)
exemple	4350
Attribut	Division
nom du champ	CaDiKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la division cadastrale
exemple	63502
Attribut	Commune
nom du champ	AdMuKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la commune à laquelle la division est rattachée
exemple	63049
Attribut	Nom français
nom du champ	NameFRE
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la division en français
exemple	WEMMEL 1 DIV
Attribut	Nom néerlandais
nom du champ	NameDUT
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la division en néerlandais
exemple	ZOTTEGEM 1 AFD
Attribut	Nom allemand
nom du champ	NameGER
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la division en allemand
exemple	LONTZEN GEM 2/WALHORN/

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Cet attribut n'est plus conservé pour cette entité dans la géodatabase de l'AGDP. La valeur fictive (dénuée de signification) est calculée et automatiquement renseignée sur la base de la date de la dernière modification. Cela peut entraîner une valeur négative si l'objet n'a pas encore été modifié depuis la migration vers CadGIS.
exemple	-116

Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la division a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

Attribut	Longueur
nom du champ	Shape_leng
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de la division, exprimée en m
exemple	1487,45

Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de la division, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
CaDiKey	*Texte (5)*
AdMuKey	*Texte (5)*
NameFRE	*Texte (72)*
NameDUT	*Texte (72)*
NameGER	*Texte (72)*
FiscSitId	*Nombre (5,0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_leng	*Nombre (11,4) (>0)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.14 Ali_CaBo

Object	Limite cadastrale
Définition	Limite de division cadastrale
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique, attention : géré par base de données (RecId extraction fiscale <> RecId extraction courante)
exemple	125789
Attribut	Rôle de la limite
nom du champ	Role
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le rôle joué par la limite
domaine	5 : Division
exemple	5
Attribut	Origine de la limite
nom du champ	Origin
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique l'origine de la limite
domaine	144 : Tracé automatique
exemple	144
Attribut	Identifiant de la référence
nom du champ	InfoId
champ obligatoire	non
nature	Identifiant
description	Cet attribut n'est plus conservé pour cette entité dans la géodatabase de l'AGDP. Le champ texte est laissé vide par défaut.
exemple	-
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Cet attribut n'est plus conservé pour cette entité dans la géodatabase de l'AGDP. La valeur fictive (dénuée de signification) est calculée et automatiquement renseignée sur la base de la date de la dernière modification. Cela peut entraîner une valeur négative si l'objet n'a pas encore été modifié depuis la migration vers CadGIS.
exemple	-116
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la limite a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Longueur
nom du champ	Shape_leng
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de la limite cadastrale, exprimée en m
exemple	148,22

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Role	*Nombre (5,0)*
Origin	*Nombre (5,0)*
InfoId	*Texte (20)*
FiscSitId	*Nombre (5,0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_leng	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.15 Apn_AdMu (uniquement d'application pour les extractions de la situation courante)

Object	Commune
Définition	Subdivision d'un arrondissement possédant des compétences et pouvoirs propres.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique, attention : géré par base de données (RecId extraction fiscale <> RecId extraction courante)
exemple	125789
Attribut	Commune
nom du champ	AdMuKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la commune
exemple	57027
Attribut	Arrondissement
nom du champ	AdArKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de l'arrondissement auquel la commune est rattachée
exemple	93000
Attribut	Province
nom du champ	AdPrKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la province à laquelle la commune est rattachée
exemple	80000
Attribut	Région
nom du champ	AdReKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la région à laquelle la commune est rattachée
exemple	04000
Attribut	Pays
nom du champ	AdCoKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique du pays auquel la commune est rattachée
exemple	01000
Attribut	Nom français
nom du champ	NameFRE
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la commune en français
exemple	MANAGE

Attribut	Nom néerlandais
nom du champ	NameDUT
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la commune en néerlandais
exemple	BOOM
Attribut	Nom allemand
nom du champ	NameGER
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la commune en allemand
exemple	KELMIS
Attribut	Régime linguistique
nom du champ	LangCode
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	F : Régime francophone D : Régime néerlandophone Fd : Régime francophone avec facilités néerlandophones Df : Régime néerlandophone avec facilités francophones DF : Régime bilingue (Néerlandais – Français) Gf : Régime germanophone avec facilités francophones Fg : Régime francophone avec facilités germanophones
exemple	F
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Cet attribut n'est plus conservé pour cette entité dans la géodatabase de l'AGDP. La valeur fictive (dénuée de signification) est calculée et automatiquement renseignée sur la base de la date de la dernière modification. Cela peut entraîner une valeur négative si l'objet n'a pas encore été modifié depuis la migration vers CadGIS.
exemple	-116
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la limite a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	03/10/2024
Attribut	Longueur
nom du champ	Shape_leng
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de la commune, exprimée en m
exemple	64918,8998

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de la commune, exprimée en m²
exemple	84870539,3155

Implémentation

RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
AdMuKey	*Texte (5)*
AdArKey	*Texte (5)*
AdPrKey	*Texte (5)*
AdReKey	*Texte (5)*
AdCoKey	*Texte (5)*
NameFRE	*Texte (72)*
NameDUT	*Texte (72)*
NameGER	*Texte (72)*
LangCode	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_Leng	*Nombre (11,4) (>0)*
Shape_Area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.16 Ali_AdBo (uniquement d'application pour les extractions de la situation courante)

Object	Limite administrative
Définition	Ligne représentant un segment de limite administrative
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique, attention : géré par base de données (RecId extraction fiscale <> RecId extraction courante)
exemple	2059716
Attribut	Commune limitrophe 1
nom du champ	AdMuKey1
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé (AdMuKey) de la première commune délimitée
exemple	11001
Attribut	Commune limitrophe 2
nom du champ	AdMuKey2
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé (AdMuKey) de la deuxième commune délimitée
exemple	23052
Attribut	Rôle de la limite
nom du champ	Role
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le rôle de la limite
Domaine	40 : District 4 : Commune 3 : Arrondissement 2 : Province 1 : Région 0 : Pays
exemple	2
Attribut	Position de la limite
nom du champ	Position
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Cet attribut n'est plus conservé pour cette entité dans la géodatabase de l'AGDP. Il est par défaut renseigné avec la valeur 0
Domaine	0 : plus conservé
exemple	0

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Qualité de la limite
nom du champ	Quality
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique la qualité géométrique de la limite
domaine	0 : Indéfini, le tracé n'a pas encore fait l'objet d'une consolidation. Sa qualité n'a donc pas encore été définie. L'objectif de la consolidation est de définir un tracé de référence pour toutes les limites administratives et ainsi de leur attribuer une qualité basée sur l'information et la méthode utilisées. 1 : Mesurage sans analyse, document qui résulte d'un mesurage, mais pour lequel il n'a pas été possible de déterminer la pertinence et la justification du tracé suivi. 2 : Analyse sans PV, document dans lequel la pertinence et la justification du tracé sont expliquées, mais qui n'a pas été soumis à la signature des bourgmestres ou Etats concernés. 3 : PV sans coordonnées, procès-verbal de (re)délimitation d'une limite administrative, signé par les deux parties (bourgmestres ou Etats), mais sans une liste des coordonnées des sommets de la limite. 4 : PV avec coordonnées, le tracé de la limite est issu d'un procès-verbal de (re)délimitation réalisée en coordonnées nationales Lambert 1972 ou 2008 obtenu par migration de données mesurées reprises dans le référentiel cadastral interne de CadMap. Cette valeur sera remplacée par « 6 : Mesurée ou géoréférencée » dès que le tracé de référence de toute la limite administrative concernée sera consolidé. 5 : Intégrée : Intégration graphique du tracé. Le tracé a été déterminé sur base de documents ne contenant pas de tableau de coordonnées. Le positionnement d'une limite intégrée n'est pas connu avec certitude et est lié à la qualité géométrique attribuée aux blocs parcellaires cadastraux qui la bordent. Si la classe de qualité du bloc parcellaire cadastral est de : 1 : la précision du tracé de la limite administrative est inférieure à 1 m 2 : la précision du tracé de la limite administrative est comprise entre 1 m et 2.5 m 3 : la précision du tracé de la limite administrative est comprise entre 2.5 m et 5 m 4 : la précision du tracé de la limite administrative est supérieure à 5 m 5 : la précision du tracé de la limite administrative est indéterminée 6 : la précision du tracé de la limite administrative est indéterminée mais le tracé est validé à défaut de données de référence disponibles pour son amélioration (zone de forêts, prairies, champs, …) 6 : Mesurée ou géoréférencée, le tracé de la limite a fait l'objet d'un mesurage sur le terrain ou d'un géoréférencement de données mesurées en coordonnées locales. Etant donné la diversité des méthodes de mesurage utilisées dans le temps, la précision du positionnement d'une limite mesurée (ou géoréférencée) est estimée à 15 cm. A la fin de la consolidation du tracé de référence des limites administratives (fin 2024), la qualité sera soit 5, soit 6.
exemple	6

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Origine de la limite
nom du champ	Origin
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique l'origine de la limite
domaine	Valeurs en extinction : (valeurs faisant référence aux étapes successives qui ont servi en 2014 à initialiser la base de données) 0 : Non-défini 100 : Compléments manuels Au terme de la consolidation du tracé de référence, seules les valeurs suivantes seront utilisées : 160 : Basse mer : Limite issue de la définition de la ligne de base (Maritieme Grenzen België) publiée par l'Agence des Services Maritimes et de la Côte (Agentschap Maritieme Dienstverlening en Kust) du gouvernement flamand sur le website « Afdelingkust.be » https://www.afdelingkust.be/nl/publicaties, cette limite est périodiquement redéfinie en fonction des mesures réalisées par cette agence. 300 : PV signé : : le tracé a été défini sur base d'un procès-verbal de (re)délimitation contradictoire c-à-d signé par les bourgmestres des deux communes concernées, le document a une valeur juridique. 301 : PV non signé : le tracé a été défini sur base d'un projet de PV qui n'a pas été signé par les bourgmestres des deux communes concernées, le document a une valeur technique 302 : Plans remesurés, Référentiel cadastral, Etude sans PV, Mesurage sans étude - le tracé a été défini sur base de documents contenant des données mesurées : Plans remesurés : re-mesurages réalisés par le CMP (anciennement DGLPG) Référentiel cadastral : base de données des plans de géomètre géoréférencés et autres plans pertinents en coordonnées Etude sans PV : étude par le CMP d'un tracé d'une partie de limite administrative qui n'a pas été formalisé dans un PV ou projet de PV Mesurage sans étude : les points de la limite administrative matérialisés sur le terrain ont fait l'objet d'un mesurage, mais les points d'inflexion (non valablement matérialisés) entre ces points n'ont pas fait l'objet d'une définition précise en coordonnées. 303 : Données des référentiels régionaux, orthophotoplans, plans primitifs : le tracé a été défini sur base d'une interprétation des données de ces différents documents
exemple	303

Attribut	Statut légal de la limite
nom du champ	LegStatus
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique statut légal INSPIRE de la limite
domaine	AG : Accepté (AG = AGreed) NA : Pas accepté (NA = Not Agreed) UN : Indéfini (UN = UNdefined) AS : Accepté et Signé
exemple	NA

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Statut technique de la limite
nom du champ	TechStatus
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique statut technique INSPIRE de la limite
domaine	EM : Bords correspondants (EM=Edge Matched) NE : Bords non correspondants (NE=Not Edge matched) UN : Indéfini (UN = Undefined)
exemple	UN
Attribut	Identifiant de la référence
nom du champ	InfoId
champ obligatoire	Non
nature	Identifiant
description	Identifiant de l'information de référence associée (document/acte)
exemple	12345-12789
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Cet attribut n'est plus conservé pour cette entité dans la géodatabase de l'AGDP. La valeur fictive (dénuée de signification) est calculée et automatiquement renseignée sur la base de la date de la dernière modification. Cela peut entraîner une valeur négative si l'objet n'a pas encore été modifié depuis la migration vers CadGIS.
exemple	-116
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la limite a été créée / modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS.
exemple	03/10/2024
Attribut	Longueur
nom du champ	Shape_leng
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de la limite, exprimée en m
exemple	148,0011

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0)*
AdMuKey1	*Texte (5)*
Admukey2	*Texte (5)*
Role	*Nombre (5,0)*
Position	*Nombre (5,0)*
Quality	*Nombre (5,0)*
Origin	*Nombre (5,0)*
LegStatus	*Texte (2)*
TechStatus	*Texte (2)*
InfoId	*Texte (20)*
FiscSitId	*Nombre (5,0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_leng	*Nombre (11,4) (>0)*

Remarques :

- Les Ali_AdMu sont les limites entre deux communes ou entre une commune et l'extérieur du pays ; dans ce cas, l'attribut « AdMuKey1 » prendra la valeur « 00000 ».
- L'attribut « AdMuKey1 » sera toujours la clé la plus petite des deux communes, et « AdMuKey2 » la plus grande (AdMuKey1<AdMuKey2).

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.4 Tables suppémentaires

4.4.1 Tbl_FiscSit

Object	Table présentant la situation fiscale de la commune
Définition	La situation fiscale est la situation légale au 1e janvier de l'année fiscale.
Table	Situations fiscales
Nom de la table	Tbl_FiscSit
nature	Description
description	Table indiquant les situations fiscales
Veld	Identifiant de l'objet Situation fiscale
nom du champ	FISCSITID
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	1
Veld	Situation fiscale
nom du champ	FISCSIT
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Situation fiscale au 1e janvier de l'année fiscale
exemple	01/01/2017
Implémentation	
FISCSITID	*Nombre (5,0) (>0)*
FISCSIT	*Date (jj/mm/aaaa))*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES